

HISTOIRE DES BISSA DE DABOU : 1949-2020

Mamadou FOFANA

Assistant

Enseignant-chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

rahim.2fof@gmail.com

Résumé

Localité située en pays adioukrou au Sud de la Côte d'Ivoire, Dabou est depuis la période coloniale, précisément à partir de 1949, le lieu d'implantation d'une forte communauté bissa ou boussanga. Ce peuplement s'est poursuivi et consolidé jusqu'en 2020, borne extrême de cette étude qui marque le retour d'un bon nombre de Bissa dans leur pays d'origine, suite aux violences intercommunautaires qui ont éclatées et opposées les autochtones Adioukrou aux populations étrangères. Cet article qui examine l'histoire des Bissa de Dabou met d'abord en relief leur origine et les facteurs de leur migration en direction de Dabou, ensuite leur organisation socioculturelle et économique et enfin les rapports qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine. Pour aboutir à ces résultats, des données des sources orales, des ouvrages, des articles et thèses ont été confrontées et analysées par thème afin de ne retenir que les informations fiables.

Mots clés : migration, peuplement, Bissa, Dabou

Summary

Locality located in Adioukrou country, in the South of Côte d'Ivoire, Dabou has since the colonial period, precisely from 1949, the place of establishment of a strong Bissa community. This settlement continued and consolidated until 2020, extreme terminal of this study that marks the return of a good number of Bissa in their home country, following intercommunity violence that erupted and opposed indigenous Adioukrou

to foreign populations. This article that examines Dabou's history of Bissa first highlights their origin and the factor of their migration toward Dabou, then their socio-culturel and economic organization and finally the reports they carry with their home country. To lead to these results, data from oral sources, works, articles, and theses have been confronted and analysed by theme in order to retain only reliable information.

Keywords : migration, peuplement, Bissa, Dabou

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays de migration pour les populations ouest africaine depuis la période coloniale. Les ressortissants de la Haute-Volta devenue, en août 1984, le Burkina Faso n'ont pas échappé à cette réalité. Bien au contraire, les autorités coloniales ont toujours encouragé leur migration en direction de la Côte d'Ivoire, dans le but de travailler sur les grands chantiers d'infrastructures et dans les plantations de café et de cacao. L'accession à l'indépendance de ces deux Etats, en août 1960, a davantage boosté ces mouvements migratoires à cause de la croissance économique remarquable que la Côte d'Ivoire a connue de 1960 à 1980. Ainsi, de nombreux ressortissants de l'actuel Burkina Faso se sont établis en Côte d'Ivoire. Tel est le cas des Bissa installés à Dabou.

Les Bissa nommés également Boussanga appartiennent aux peuples mandé. Originaires du Sud-est de l'actuel Burkina Faso, nombreux d'entre eux ont migré, pour plusieurs causes, en Côte d'Ivoire, notamment à Dabou. Aucune étude scientifique n'a encore porté sur ces derniers. Certes, certains auteurs ont abordé les migrations voltaïques ou burkinabè en direction de la Côte d'Ivoire dans leurs travaux. Ce sont, entre autres, R. Blion (1995), L. J. Tokpa (2006), C. Cissé (2007), et H. Yoda (2019). Les trois premiers auteurs mettent en relief, dans leurs études, les motifs des migrations et l'orientation des travailleurs voltaïques, notamment mossi qui sont les plus nombreux, vers les zones caféières et cacaoyères de la Côte d'Ivoire. Quant à Yoda, elle

s'intéresse, dans son travail, à la migration et à l'implantation d'une colonie de Bissa à Garango, à quelques kilomètres de Bouaflé. Mais, elle, tout comme les autres, ne fait mention des Bissa de Dabou. D'où l'intérêt de cette étude qui permettra d'appréhender la dynamique des migrations, de l'organisation socioculturelle et économique ainsi que des rapports que ce groupe ethnique implanté à Dabou entretient avec son pays d'origine.

Localisée au Sud de la Côte d'Ivoire, à une cinquantaine de kilomètres d'Abidjan, Dabou¹ est une ville coloniale où a migré une importante communauté bissa à partir de 1949. Cette date correspond à l'arrivée des premiers éléments de cette ethnie dans ladite localité, en tant que manœuvres, pour le bitumage de la voie Abidjan-Dabou. Ils sont donc les pionniers de la migration bissa à Dabou. D'où le choix de la date de leur arrivée comme point de départ de cette étude qui se limite en 2020. Cette dernière borne chronologique marque le retour au Burkina Faso de nombreux Bissa pour s'y réfugier, à cause des violents affrontements intercommunautaires qui ont opposé les autochtones Adioukrou aux étrangers, à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2020 en Côte d'Ivoire.

Tous ces faits évoqués ont suscité cet article dont le thème est : « histoire des Bissa de Dabou : 1949-2020 ». Ce thème s'intègre dans plusieurs théories migratoires. Il s'inscrit à la fois dans les « approches macro-structurelles et micro-individuelles »² (V. Piché, 2013 : 154-159). Cette étude met aussi en relief les effets de la migration, notamment au niveau de son impact sur le

¹ Voir la localisation de Dabou, d'Abidjan, de Bouaflé ainsi que de Zuénoula sur la carte à la page 7.

² L'approche macro-structurelle est une théorie qui soutient que la migration ne peut pas se comprendre en dehors d'un contexte global. Ce contexte inclut, selon Akin Mabojunje, tous les éléments de l'environnement qui peuvent affecter les mouvements migratoires. Il s'agit, entre autres, de l'environnement économique et social, des facteurs politiques, du rôle important de la circulation de l'information et du maintien des contacts du migrant avec son lieu d'origine. Par contre, l'approche micro-individuelle explique la migration par une prise de décision individuelle. Celle-ci est fondée, selon Larry Sjaatad, sur le rapport coûts-bénéfices de la migration qui est appréhendée comme un investissement.

lieu d'origine des émigrants. La problématique qui s'en dégage est la suivante : **Comment l'histoire des Bissa implantés à Dabou a-t-elle évoluée de 1949 à 2020 ?**

Pour répondre à cette problématique, les informations provenant des sources orales, des thèses de doctorat, des articles scientifiques et des ouvrages ont été compilées. Elles ont été soumises à des recouplements thématiques avant de les confronter entre elles pour en retenir celles qui sont crédibles. Ces informations ont été abordées suivant trois axes, à savoir l'origine et les facteurs des migrations bissa vers Dabou d'abord, ensuite leur organisation socioculturelle et économique et enfin les rapports entre les Bissa de Dabou et leur pays, le Burkina Faso.

1-L'origine et les causes des migrations bissa vers dabou

D'où viennent les Bissa ? Pourquoi sont-ils venus s'installer à Dabou ? Les réponses à ces deux interrogations permettront de déterminer leur origine et les facteurs qui ont entraîné leur migration et leur implantation à Dabou.

1-1-L'origine des Bissa de Dabou

Les Bissa qui sont implantés à Dabou proviennent du Burkina Faso³. Leur territoire se situe dans la zone méridionale du pays, précisément au Sud-est. Ils font frontières avec le Ghana et le Togo (voir carte à la page 7). Les Bissa occupent, exclusivement, les sous-préfectures de Garango, Zabré et, en grande partie, celle de Tenkodogo qu'ils partagent avec les Mossi (J.B. Sœur, 1966 : 11). Ils forment donc une enclave mandé au sein des peuples voltaïques, notamment les Mossi, les Kasena et Nakana. La population bissa ne représenterait que 5% de la population totale du Burkina Faso (S. Fainzang, 1986 : 10-11).

³ Zerba Seydou, chef de la communauté bissa de Dabou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

Le peuplement du pays bissa s'est étalé du XIII^e au XVIII^e siècle, à travers trois grandes vagues migratoires (J.P. Lahuec et J.Y. Marchal, 1979 : 37-38). Celles-ci sont parties du Yendi, une région située au Nord-est de l'actuel Ghana et du pays mossi (J.B. Sœur, 1966 : 44 ; S. Fainzang, 1986 : 11).

La première migration des Bissa remonterait à la fin du XIII^e siècle, en compagnie des Samo avec lesquels ils auraient un ancêtre commun nommé Bambara (J.B. Sœur, 1966 : 44). Mais, ces deux peuples se seraient séparés du fait des mésententes à propos de la tête d'un chien tué au profit d'un fétiche. A ce sujet, les traditions orales des populations affirment que:

Les Samo formaient une seule famille entre eux et habitaient au pied de la montagne de Garango : on y montre leurs tombeaux et l'emplacement de leurs cases. Ils représenteraient une branche cadette. Lors d'un sacrifice de chien immolé au fétiche appelé « Kusi », fétiche d'un clan, les ancêtres des Samo réclamèrent la tête du chien. Or la tête est toujours pour l'ainé de la famille. Les ancêtres des Boussancé refusèrent, d'où brouille et séparation. Ces faits auraient eu lieu avant l'invasion des Mossi (J.P. Lahuec et J.Y. Marchal, 1979 : 35).

Outre ce premier mouvement migratoire des Bissa en compagnie des Samo, il aurait eu une seconde vague de migrants bissa au XV^e siècle (S. Fainzang, 1986 : 11) partie du pays mossi. En effet, l'arrivée et l'occupation de certains territoires par ces derniers poussent des Bissa qui y étaient déjà établis à migrer pour rejoindre le vieux fond de peuplement bissa, afin de fuir la domination des Mossi (J.P. Lahuec et J.Y. Marchal, 1979 : 38).

La dernière vague de migration bissa se situerait au XVIII^e siècle. Contrairement aux deux premiers mouvements migratoires bissa sur lesquels les documents consultés restent muets sur les causes des migrations, pour celle-ci, nous avons des informations. En effet, les Dagomba, ayant été soumis par les Ashanti dans la première moitié du XVIII^e siècle, devaient fournir à ces derniers, de façon régulière, des esclaves comme tribus. Pour y parvenir, les Dagomba entreprirent le pillage continu de certains peuples parmi lesquels il y avait les Bissa. Ces derniers ont donc migré pour s'installer auprès de leurs frères établis dans l'actuel Burkina Faso (J.P. Lahuec et J.Y. Marchal, 1979 : 38). C'est donc de ce dernier territoire que sont partis les Bissa qui sont implantés à Dabou pour diverses raisons.

1-2-Les causes des migrations bissa vers Dabou

Plusieurs causes justifient les migrations des Bissa en direction de Dabou. Il s'agit de la question de la main-d'œuvre pour la mise en valeur de la colonie de la Côte d'Ivoire, la quête d'un mieux-être par les populations voltaïques où burkinabè et les potentialités économiques de Dabou.

1-2-1-Les causes liées à la colonisation

Les mouvements migratoires des Bissa vers Dabou s'intègrent dans le contexte historique des rapports entre les colonies de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta. Celle de la Côte d'Ivoire, créée le 10 mars 1893, était la plus riche. Ce territoire disposait, en effet, de fondements naturels très favorables, notamment dans sa partie méridionale que la métropole, la France, envisageait mettre en valeur pour développer son économie et s'enrichir. Mais, pour atteindre cet objectif, il fallait une main d'œuvre abondante que la Côte d'Ivoire seule ne pouvait satisfaire. D'où le recours à la Haute-Volta, colonie voisine du Nord à faibles potentialités économiques. Issue de la dislocation du Haut-Sénégal-Niger, le 1^{er} mars 1919 (H. Yoda, 2019 : 123), cette colonie fut sollicitée en tant

que réservoir de main d'œuvre (C. Cissé, 2007 : 9), car « la population burkinabè (voltaïque) avec plus de 3 millions d'habitants représentait plus du quart de la population de l'AOF » (R. Blion, 1995 : 81). Cette population nombreuse a été, à partir de 1920, le socle de la migration de travail en direction de la Basse Côte d'Ivoire, sous l'impulsion de l'administration coloniale (C. CISSE, 2007 : 8).

Les travailleurs voltaïques étaient recrutés sous la contrainte. En 1935, le taux de recrutement forcé par cercle était de 5% (E. Bouda, 2009 : 2). Ce type de recrutement était indispensable, parce qu'il fallait absolument résoudre le déficit aigu de bras valides dont souffrait la Côte d'Ivoire pour l'exploitation efficiente de sa partie méridionale. Cependant, l'adoption de la loi n° 46-645, défendue par Félix Houphouët-Boigny, le 11 avril 1946, qui met fin au travail forcé (C. Cissé, 2007 : 8-11 ; 440) entraîne, de facto, la suppression de ce mode de recrutement.

Malgré cette nouvelle donne, les flux migratoires des Voltaïques en direction de la Basse Côte d'Ivoire se sont poursuivis et accentués, à partir de 1948 (C. Cissé, 2007 : 452-456), du fait des décisions incitatives arrêtées par les planteurs et les autorités coloniales. Il s'agit entre autres, selon Reynald Blion, de : « La prise en charge du transport du migrant et de sa famille, la garantie d'une rémunération minimale et d'un statut de métayer sont les termes du contrat proposé aux futurs migrants » (R. Blion, 1995 : 82). Aussi, une carte spéciale offrait-elle à chaque travailleur d'autres faveurs telles que « les rations alimentaires de riz, de savon, d'huile, de sucre, d'allumettes, voire de rhume » (C. Cissé, 2007 : 463).

Les cercles de Bobo-Dioulasso, Koudougou, Dédougou, Ouagadougou, Kaya, Gaoua, Batié et Tenkodogo étaient les plus pourvoyeurs de main d'œuvre en Haute-Volta (C. Cissé, 2007 : 180 ; 463). Les Bissa installés à Dabou proviennent du dernier cercle

cité⁴. Ils ont migré en Côte d'Ivoire, tout comme les autres travailleurs Voltaïques, pour avoir les moyens financiers nécessaires pour s'acquitter de l'impôt de capitation mais aussi pour subvenir aux besoins de leurs familles restées au pays⁵.

Au total, toutes les mesures attractives ont conduit à l'arrivée de nombreux travailleurs de la Haute-Volta. Ces derniers ont été employés dans les plantations de café, de cacao et sur les grands chantiers coloniaux, notamment au niveau de la construction et de l'entretien des routes. D'ailleurs, c'est lors des travaux de bitumage de la voie Abidjan-Dabou lancés en 1949 que les premiers Bissa qui étaient employés comme manœuvres découvrent et s'implantent à Dabou. Ce sont Saré Issiaka, Brahim Koudougou, Souleymane Saré, Seydou Bouèbané, Yacouba Zerba et Arouna Daboné⁶. Ces derniers ont été rejoints par d'autres Bissa, après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance.

1 -2-2-L'indépendance et les migrations voltaïques en Côte d'Ivoire

L'indépendance de la Côte d'Ivoire qui survient le 07 août 1960, deux jours après celle de la Haute-Volta, ne met pas fin aux flux migratoires des Voltaïques. Les orientations politiques et économiques adoptées par les deux Etats, nouvellement indépendants, renforcent les migrations des populations de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire. A ce propos, Edouard Bouda écrit : « *Si la Colonisation a fait de la Haute-Volta le binôme de la Côte d'Ivoire, cette dépendance a été confortée par les choix politiques et économiques des deux Etats une fois leur souveraineté acquise* » (E. Bouda, 2009 : 3). En effet, après son indépendance, la Côte d'Ivoire décide de baser son développement

⁴ Zerba Seydou, chef de la communauté bissa de Dabou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

⁵ Gnagné Daouda, Imam de la mosquée bissa de Boussangabougou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

⁶ Gnagné Daouda, Imam de la mosquée bissa de Boussangabougou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

économique sur la production des cultures industrielles, notamment le café et le cacao, qui ne peut se réaliser sans une main d'œuvre abondante (R. Blion, 1995 : 83). De son côté, la Haute-Volta compte sur l'exportation de sa main d'œuvre pour financer son économie.

La complémentarité de ces options économiques conduit à la signature d'une convention entre les deux pays, le 9 mars 1960. Cette convention avait pour objectif d'encadrer l'engagement et l'emploi des travailleurs voltaïques en direction de la Côte d'Ivoire. À travers celle-ci, la Haute-Volta devrait engranger 1500 francs par travailleur engagé et 1000 francs par femme sans contrat de travail qui accompagnerait son mari travailleur (E. Bouda, 2009 : 3). Cependant, jusqu'au milieu des années 1970, date à laquelle la convention a été abandonnée, la Haute-Volta n'a pu contrôler que moins de 15 % du flux migratoire vers la Côte d'Ivoire (R. Blion, 1995 : 85). L'Etat voltaïque a, tout simplement, été dépassé par une migration massive, surtout à cause du boom économique que la Côte d'Ivoire a connu dans les années 1970. Dabou n'échappa pas à ces vagues migratoires voltaïques, en général, et bissa, en particulier.

1-2-3- *Les potentialités de Dabou*

Dabou est une ville coloniale née à partir de la fondation du fort que les Français y ont bâti, en 1853, suite au traité signé entre eux et les populations de Debrimou, le 11 octobre 1850. Lorsque la Côte d'Ivoire devient une colonie française, le 10 mars 1893, le fort devint un poste colonial de première génération. Il permit à Dabou d'être érigée en chef-lieu du cercle des lagunes, en 1896 (P. Kipré, 1985 : 45 ; 105-107). A partir de 1921, la localité bénéficia des premiers travaux d'assainissement et figurait, au début de 1930, parmi les centres urbains les plus modernes de l'époque avec une dotation budgétaire pour l'aménagement et l'assainissement. La localité a aussi bénéficié de l'électrification publique en 1938 (A.D.F.V. Loba, 2009 : 59-60).

Après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, Dabou fut érigée en chef-lieu de sous-préfecture, par la loi n° 61-4 du 2 janvier 1961, et en commune de plein exercice, par la loi n° 78-07 du 9 janvier 1978 en son article 2 (T. I. Toa-bi, 2016 : 51 ; 72). Ce dynamisme administratif de Dabou lui a permis de connaître un développement spectaculaire. Mais, ce développement était soutenu par un ressort économique consistant.

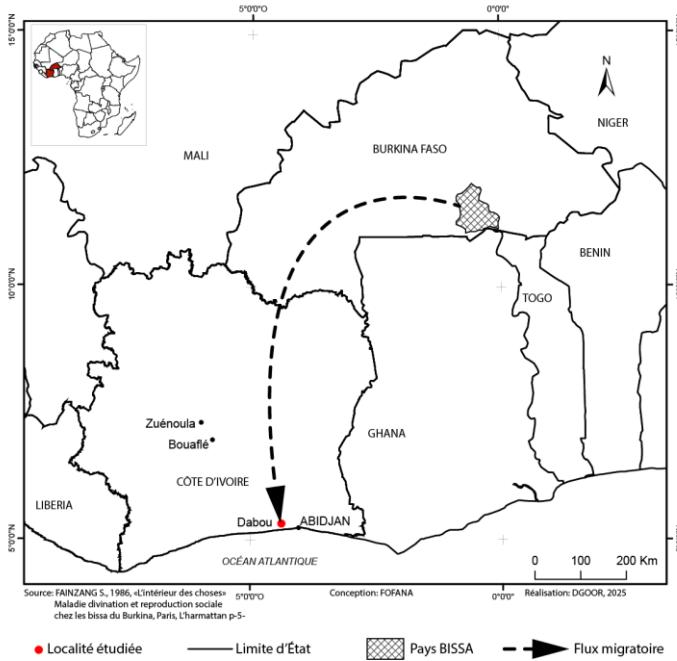
Au niveau économique, Dabou était, depuis la période précoloniale, une zone de forte production d'huile de palme. C'est, d'ailleurs, pour contrôler le commerce de ce produit que les Français y ont bâti un fort (J. M. E. Latte, 1992 : 284). Cette potentialité économique a favorisé l'implantation, à Dabou, durant la période coloniale, de plusieurs maisons de commerce. Ce sont, entre autres, la maison Swanzy, la Société Française de la Côte d'Ivoire(SFCI), Wooding et Compagnie, la maison verdier, la Société Commerciale de Kong(S.C.K), la Société Commerciale Française de Kong(S.C.G), la Compagnie Française d'Afrique Occidentale(CFAO), la Société Commerciale Ouest Africaine(SCOA), la Société Domergue et Compagnie, la Société Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique(CICA), le Commerce Africain(C.A).

Les produits recherchés par ces entreprises étaient l'huile de palme, les palmistes et le caoutchouc. En contrepartie, elles cédaient surtout le sel en sac de 2 kg, les alcools (gin et rhum), les tôles (J. M. E. Latte, 1992 : 409). La présence de toutes ces entreprises commerciales montre l'importance du poids économique de Dabou. Ce rayonnement économique s'est accru avec le bitumage de la route Dabou-Tiassalé dans les années 1950 (T. I. Toa-bi, 2016 : 71). Tous ces atouts ont fait de la localité un véritable pôle d'attraction démographique. Elle attira donc des commerçants européens, Bambara, Sénégalaïs, Apolloniens, Ghanéens mais aussi des migrants travailleurs d'origine voltaïque, en particulier Bissa.

Les Bissa ont également migré dans la région de Dabou à cause des unités agro-industrielles fondées par l'Etat ivoirien, après son accession à l'indépendance, pour diversifier ses cultures de rente. Il s'agit de la Société de Développement du Palmier à huile(SODEPALM), de la Compagnie de Caoutchouc de Pakidié (CCP) et de la Société Africaine des Plantations d'Hévéa (SAPH). Ces trois entreprises sont pourvoyeuses de milliers d'emplois. D'où l'intérêt de la région de Dabou pour les Bissa.

Au total, plusieurs causes justifient l'installation d'une importante colonie bissa à Dabou. La mise en valeur de la colonie de la Côte d'Ivoire qui nécessitait une main d'œuvre abondante en est la première raison. La seconde est due à la prospérité de l'économie ivoirienne, au cours des deux premières décennies de l'indépendance. Le troisième fondement de leur établissement dans cette localité est liée à la présence d'unités agro-industrielles, de très grandes plantations de palmiers à huile, d'hévéa et à la prospérité des activités commerciales. Ce sont toutes ces raisons qui expliquent les flux migratoires et l'implantation des Bissa à Dabou. Mais, comment ces derniers se sont-ils organisés sur le plan socioculturel et économique ?

CARTE DES MIGRATIONS BISSA EN DIRECTION DE DABOU



2- L'organisation socioculturelle et économique des bissa de dabou

Pour vivre en harmonie et de façon solidaire, les Bissa installés à Dabou ont mis en place une organisation socioculturelle dynamique. Aussi, pratiquent-ils diverses activités économiques pour mener à bien leur vie quotidienne.

2-1- L'organisation socioculturelle des bissa de Dabou
 Les Bissa forment une importante communauté à Dabou. Ils habitent dans plusieurs quartiers de la ville. On les retrouve, entre

autres, à Wrod, Bastos, Pépinière, Dioulabougou et Djadj Wrod⁷. Ce dernier quartier est aussi appelé Boussangabougou parce qu'il a été, en grande partie, construit et est, presqu'exclusivement, habité par les Bissa. Il s'agit d'un lotissement de 50 hectares effectué en 2012 (T.I.Toa-bi, 2016 : 62) qui dénote du poids démographique des Bissa à Dabou. A ce sujet, et relativement au quartier Boussangabougou, Moussana Ousmane, un des témoins oculaires de la création de ce quartier, affirme :

Nous sommes vraiment nombreux. Nous avons été les premiers à être là-bas. Donc nos frères Boussanga qui sont venus après ou qui étaient déjà dans la région ont rejoint les autres. Ce qui a fait que le quartier a pris de l'ampleur, au point que nous ne nous connaissons pas tous, véritablement, aujourd'hui⁸.

Cette affirmation montre combien les Bissa de Dabou sont nombreux. Cette importante population s'est organisée à travers la cellule familiale, s'est pérennisée par le biais du mariage et a mis en place des organisations associatives pour être solidaire les uns des autres, en cas d'événements heureux ou malheureux.

La première unité sociale des Bissa est la cellule familiale. Ceux qui sont implantés à Dabou ne dérogent pas à cette règle. La cellule familiale comprend un homme, sa ou ses femme(s) et ses enfants qui vivent ensemble dans une concession. Le chef de famille qui est le plus âgé des membres en vie, peut y vivre avec ses petits frères et ses petites sœurs non encore mariées. Cependant, il est courant que les petits frères, une fois mariés, quittent la concession du grand frère pour une autre où leur autonomie relative s'exerce. Ces familles nucléaires ainsi formées

⁷ Gnagné Daouda et Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

⁸ Moussana Ousmane, entretien réalisé le 15-07-2023 à Dabou.

donnent naissance à la grande famille dont le chef demeure toujours le plus âgé des membres (H. Yoda, 2019 : 220-221). Ces familles bissa de Dabou portent divers patronymes qui sont Gnégné, Zerba, Saré, Bouèbané, Daboné, Bancé, Sinhoné, Sogné, Yoda, Bila, Nombré, Moussana, Lingaré⁹. Leur mode de filiation est identique à celui de toute la société bissa. Il s'agit du système patrilinéaire. De ce fait, tous les enfants appartiennent aux clans de leurs pères (J.B. Sœur, 1966 : 77).

La société bissa applique endogamie. Il leur est, en effet, interdit que des descendants d'un ancêtre lointain puissent se marier entre eux (J.B. Sœur, 1966 : 72). Ainsi, il ne peut avoir de relation matrimoniale entre des personnes de mêmes patronymes. A ce propos, Daouda Gnégné affirme :

Toi, tu es Fofana. Ta femme et tes enfants peuvent être Fofana. Chez nous les Bissa, ça ne se fait pas. Par exemple, moi je suis Gnégné. Le chef est Zerba. Donc nos enfants peuvent se marier entre eux parce que nous ne sommes pas de mêmes patronymes¹⁰.

Cette prescription est donc respectée par les Bissa de Dabou qui se marient entre eux. Mais, ils entretiennent aussi des unions matrimoniales avec les Bissa qui sont installés dans la région de Bouaflé¹¹. Ces derniers, faut-il le rappeler, sont arrivés sous l'impulsion de l'administration coloniale, dans les années 1933-1934, pour pallier le manque de main d'œuvre nécessaire à la mise en valeur de la basse Côte d'Ivoire. Ils y ont créé le « village de colonisation »¹² nommé Garango, non loin de Bouaflé (H. Yoda,

⁹ Gnégné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

¹⁰ Gnégné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

¹¹ Gnégné Daouda et Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

¹² Les Bissa étaient en compagnie des Mossi qui sont d'ailleurs les plus nombreux. Ils y ont aussi fondé des villages de colonisation, aussi bien dans la zone de Bouaflé que dans celle de Zuénoula.

2019 : 20). L'épouse de Gnégné Daouda, un de nos informateurs, y est originaire.

Mais, au-delà de ces mariages intra ethniques, les Bissa de Dabou entretiennent des liens matrimoniaux, non seulement avec leurs frères Burkinabè, notamment les Mossi, mais aussi avec les Ivoiriens du Nord, en particulier les Malinké. Par contre, il est très rare de voir un mariage entre un Bissa et un autochtone Adioukrou. A ce sujet, Gnégné Daouda soutient que : « *J'ai assisté à un seul. Il y a très longtemps de cela. Ça vaut 40 ans maintenant. Le jeune adioukrou s'appelait Mélèdje. Il était musulman et originaire de Yomandi. La fille se nommait Saré Mariam. Malheureusement, les deux sont décédés* ». Ce témoignage atteste effectivement la rareté des unions entre les Bissa et les autochtones adioukrou.

La règle de résidence qui prévaut dans le mariage bissa est patri-virilocale, c'est-à-dire que la femme mariée doit résider chez son mari (S. Fainzang, 1986 : 12). Le processus du mariage commence par la demande de la main de la fille qu'on désire en envoyant une délégation à ses parents. Cette demande, chez les Bissa, se fait avec deux kilogrammes de colas et une somme de 5000 francs cfa. En pareille circonstance, ce sont les oncles maternels de la fille qui s'en chargent et qui sont habilités à donner leur accord pour le mariage. Une fois que cet accord est obtenu, les prétendants s'acquittent de la dot. Celle-ci est constituée d'une somme d'argent qui oscille entre 10.000 et 15.000 francs cfa. Cet argent est, par la suite, remis à la mariée¹³.

Outre le mariage, un des faits socioculturels des Bissa de Dabou a été la mise en place d'une organisation associative. Cette association regroupe, non seulement, tous les hommes qui résident à Dabou et dans les villages de son ressort administratif, mais aussi ceux qui sont, également, à Songon et à Jacqueville¹⁴. Cette

Ces localités sont appelées Kaya, Koupéla, Koudougou et Ouagadougou, en référence à leurs différents lieux de provenance. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir la thèse de Doctorat de H. Yoda citée dans la Bibliographie.

¹³ Gnégné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

¹⁴ Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

association a été créée, en 1957¹⁵, avec pour premier chef Saré Issiaka. Mais, bien avant sa fondation, les Bissa de Dabou appartenaient à l'association des Mossi de ladite localité, comme le note Gnagné Daouda :

Au moment où Saré Issiaka et les premiers sont arrivés, le nombre de Bissa était peu. Ils étaient associés, tout comme les autres Voltaïques d'ailleurs, à l'organisation des Mossi dont le chef se nommait Saïdou. Lorsque ce dernier a constaté que les Bissa ont atteint une cinquantaine de personnes, il leur a dit que vous devez avoir un chef maintenant. C'est ainsi qu'il a nommé Saré Issiaka comme chef de la communauté bissa¹⁶.

Saré Issiaka a donc été le premier chef de la communauté bissa de Dabou de 1957 à 2018. A son décès, il devait être remplacé par le plus âgé des Bissa. Mais, ce principe gérontocratique n'a pas été respecté. En effet, Gnagné Daouda qui devait succéder au premier chef était et demeure toujours l'Imam de la mosquée du quartier Boussangabougou¹⁷. Ne pouvant concilier les deux fonctions, il a préféré se désister et laisser la place à une autre personne. C'est ainsi que Zerba Seydou a été choisi comme le chef de la communauté bissa de Dabou. Cette organisation se réunit une fois par mois à Dabou. Il s'agit d'une association d'entraide et de solidarité qui se manifeste surtout lors des mariages, des décès et des funérailles.

¹⁵ Zerba Seydou, entretien réalisé le 27-07-2024 à Dabou.

¹⁶ Gnagné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

¹⁷ Les Bissa de Dabou sont majoritairement musulmans. Cependant, on y trouve un nombre non négligeable de chrétiens et une minorité d'animistes, selon le chef, Zerba Seydou.

Dans l'élan de la fondation de l'association des hommes, il y a eu celle des femmes qui ne concerne que les résidantes de Dabou. Elles se rassemblent deux fois par mois. A chacun de ces rassemblements, chaque membre cotise une somme de 100 francs. Le montant total de ces cotisations mensuelles qui dépasse la somme de 20.000 francs est bien conservée par une trésorière. L'argent collecté par ces deux associations est ajouté à celui des cotisations exceptionnelles pour faire face aux événements heureux (mariage, baptême) et malheureux (décès, funérailles) les concernant eux-mêmes mais aussi les autres communautés¹⁸.

En somme, la communauté bissa vivant à Dabou a pour socle socioculturel la cellule familiale, le mariage, les organisations d'entraide et de solidarité. Toutes ces structures lui permettent de mener à bien sa vie. Elle est donc bien organisée au niveau socioculturel. Qu'en est-il sur le plan économique ?

2-2- L'organisation économique des Bissa de Dabou

Les Bissa installés à Dabou mènent plusieurs types d'activités économiques. Ils exercent notamment dans l'agro-industrie, dans l'agriculture et le commerce.

Les premiers Bissa qui se sont établis à Dabou ont travaillé dans le domaine agro-industriel, après le bitumage de la route Abidjan-Dabou. Ces derniers qui se nommaient Saré Issiaka, Seydou Bouèbané, Yacouba Zerba et Arouna Daboné étaient employés, en tant que manœuvres dans une huilerie à Dabou, puis à Yassap où ils sont restés jusqu'à leur départ à la retraite¹⁹. Les générations des Bissa qui les ont suivis se sont orientées dans le même domaine. D'autres ont été employés dans les plantations d'hévéa de la SAPH de Toupah, dans certaines plantations villageoises et dans des bananeraies²⁰. Ce fut le cas de ceux qui ont créé le quartier

¹⁸ Lingaré Habibata, entretien réalisé le 10-07-2023.

¹⁹ Gnagné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

²⁰ Gnagné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

Boussangabougou à Dabou. Ces derniers travaillaient dans une palmeraie qui appartenait à la SODEPALM²¹.

Par ailleurs, certains migrants bissa de Dabou font les cultures maraîchères et vivrières. Ils approvisionnent, par ce biais, le marché de Dabou en salade, en aubergine, en tomate, en différents types de plantes comestibles, en maïs, en patate mais surtout en manioc²² qui constitue l'élément fondamental pour la fabrication de l'attiéké, alimentation de base du peuple adioukrou.

Outre ces activités agricoles, les Bissa de Dabou font aussi le commerce. Cette activité est pratiquée par toutes les femmes bissa de ladite localité. A ce sujet, Lingaré Habibata soutient que : « *Les femmes bissa de Dabou pratiquent toutes le commerce. La majorité vend au grand marché. Elles font le commerce de pagne, d'arachide, de manioc, de banane. En tout cas, chacune se débrouille pour être autonome financièrement* »²³.

Les hommes sont aussi commerçants. Certains ont opté pour la vente des vieux ouvrages dans des lieux appelés librairie par terre. Dans ce domaine, les Bissa exercent un véritable monopôle à Dabou²⁴.

Aussi, d'autres Bissa gagnent-ils leur vie par la pratique des métiers tels que la peinture des maisons, les blanchisseries, les pressings, la mécanique de motos et de voitures, la gestion des kiosques à café, des cabines téléphoniques et des points de mobile money, la conduite de véhicules, la maçonnerie, etc²⁵.

²¹ Moussana Ousmane, entretien réalisé le 15-07-2023 à Dabou.

²² Bancé Souleymane, entretien réalisé le 15-07-2023 à Dabou.

²³ Lingaré Habibata, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

²⁴ Bancé Souleymane, entretien réalisé le 15-07-2023 à Dabou.

²⁵ Yoda Awa, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

En somme, les Bissa de Dabou pratiquent divers types d'activités économiques qui leur permettent de gagner des sommes d'argent considérables et de subvenir à leurs besoins. Mais, quelles relations entretiennent-ils avec leur pays d'origine ?

3- Les rapports entre les bissa de dabou et leur pays, le burkina faso

Les rapports entre les Bissa de Dabou et leur pays sont dynamiques. Ils sont incarnés par des liens socioculturels et financiers. Aussi, le Burkina Faso est-il pour eux un lieu de poursuite des études post-baccalauréat et de refuge en cas de crise politique en Côte d'Ivoire.

3-1 - Les liens socioculturels

Les liens socioculturels des Bissa installés à Dabou avec leur pays sont marqués par plusieurs éléments :

Il y a d'abord le maintien des relations avec les parents restés au Burkina Faso par les visites et les appels téléphoniques réguliers. Aussi, lorsque survient un décès, des funérailles ou un mariage d'un membre de la famille au Burkina Faso, les Bissa de Dabou, notamment les chefs de famille effectuent le déplacement pour assister à ces événements. Il en est de même lorsqu'un des Bissa de Dabou meurt. En effet, après l'inhumation et les rites funéraires, une délégation composée, généralement, des membres de la famille du défunt et de quelques personnes désignées par la communauté, se rend au pays avec les restes mortels pour que les parents qui y demeurent fassent leur deuil et leur cérémonie funéraire²⁶. Les restes mortels sont constitués de quelques affaires du défunt. Il s'agit, notamment, de vêtements, d'une couverture, d'une chaussure, d'un seau en plastique qui permettent, matériellement, d'informer la famille restée au Burkina Faso que

²⁶ Gnagné Daouda et Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

leur enfant parti à l'aventure ne fait plus partie du monde des vivants (H. Yoda, 2019 : 230).

Outre ces cérémonies funéraires, certains Bissa de Dabou, par le biais de leurs parents qui sont au pays, mènent des démarches auprès d'autres familles pour épouser des femmes de leur terroir. Ce n'est qu'après la célébration du mariage que ces dernières, en compagnie des parents de l'époux qui étaient partis de Dabou pour participer aux cérémonies de cette union matrimoniale, viennent en Côte d'Ivoire. C'est ainsi que ces épouses découvrent, pour la première fois, le pays d'accueil de leurs maris, en général et Dabou, en particulier. Ces exemples de mariages sont légions.²⁷

Tous ces événements, ci-dessus énumérés, occasionnent des visites régulières au pays. Ces visites ont poussé bon nombre de Bissa installés à Dabou à y bâtir des maisons, afin d'éviter de toujours se faire héberger par un parent. Pour eux, cela constitue un déshonneur²⁸.

Les Bissa de Dabou expriment, également, leur attachement à leur pays à travers l'usage de la langue bissa d'une part et d'autre part l'accoutrement lors des mariages entre eux. Ils ont, en effet, leur langue comme moyen privilégié de communication dans leurs conversations entre eux. Cela est d'autant vrai que lorsque vous parcourez le quartier Djadj Wrod, appelé Boussangabougou, vous les entendez parler les deux variantes de la langue bissa : le barka et le lébir ou lébiri. A ce propos, le chef Zerba Seydou affirme : « *Dans le quartier ici, c'est en bissa que nous nous exprimons couramment. Même nos enfants qui naissent ici parlent également notre langue* »²⁹. A travers donc l'usage régulier du bissa comme premier moyen de communication de la cellule familiale, les Bissa de Dabou manifestent leur attachement à leur lieu de provenance. Il en est de même pour le

²⁷ Gnagné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

²⁸ Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

²⁹ Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

mariage entre deux Bissa vivant à Dabou. En effet, lorsqu'une telle union matrimoniale advient, la mariée porte une tenue vestimentaire traditionnelle du Burkina Faso. Cette tenue est constituée du *Faso danfani* (pagne traditionnel burkinabè confectionné par les tisserands) et le *iwili pendee* (foulard de couleur rouge au motif d'oiseau blanc). La mariée est parée de cordes ornées d'arachides qu'on noue à son cou, à sa hanche, à ses poignets et à ses chevilles. On lui remet aussi une calebasse qui est décoré avec de l'arachide³⁰. C'est avec cet accoutrement qu'on accompagne la mariée, en dansant, depuis la cour de ses parents jusqu'au domicile de son époux. Les danses en question sont également issues de la culture bissa. Il s'agit de la danse *djéké* ou de la danse *sari sari*³¹.

Outre les rapports socioculturels, les Bissa de Dabou assistent financièrement leurs parents qui vivent au Burkina Faso. En effet, lorsque la période de soudure survient, ces derniers reçoivent de la part de leurs parents immigrés vivant à Dabou des envois réguliers de fonds pour s'approvisionner en denrées alimentaires. Les Bissa de Dabou contribuent ainsi à éléver le niveau de vie des ménages de leur terroir. Aussi, lorsque certains parents sont malades, ou organisent des cérémonies de mariage ou même funéraires, ils sont sollicités et font l'effort de s'acquitter des sommes d'argent qui leur sont demandées. Cette assistance financière dénote les liens constants qui existent entre les Bissa implantés à Dabou et leurs familles qui sont dans leur pays ; qui est aussi un lieu de poursuite des études pour les élèves et de refuge pour certains Bissa, lorsqu'il y a des crises en Côte d'Ivoire.

³⁰ L'arachide est la culture par excellence pratiquée par les Bissa. Lorsqu'on reçoit un étranger en pays bissa, après l'eau, on lui offre de l'arachide immédiatement. Ce dernier doit en consommer, avant qu'on ne lui demande les nouvelles de sa venue.

³¹ Lingaré Habibata, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

3-2- Le Burkina Faso, lieu de poursuite des études et de refuge pour certains Bissa de Dabou

Les progénitures des Bissa de Dabou font, pour la plupart, leurs cycles primaire et secondaire dans ladite localité. Mais, après l'obtention du Baccalauréat, les coûts élevés des études supérieures en Côte d'Ivoire les obligent à aller poursuivre leurs études dans les universités de leur pays d'origine. C'est ainsi que certains d'entre eux découvrent le Burkina Faso pour la première fois. Cette catégorie d'étudiants est qualifiée de « diaspo » par leurs frères qui, depuis leur naissance, ont toujours vécu dans leur pays. Le terme diaspo est une contraction de l'expression « enfants issus ou venant de la diaspora ».

Le diaspo se remarque très rapidement, d'abord par son look à l'ivoirienne (habillement, cheveux coupés très court, voir crâne rasé ou coco taillé), ensuite par son accent (ivoirien), son langage (phrase sans article), son complexe de supériorité, ses manières (expression assez vague et floue qui permet de synthétiser tout ce qui est différent)³².

C'est pour cette raison que leurs frères Burkinabè, notamment les étudiants non-diaspo les qualifient de petits Ivoiriens ratés qui font le malin³³. Cependant, malgré tout, ils finissent, avec le temps, à s'intégrer dans la société burkinabè qui a aussi accueilli de nombreux Bissa, lors des différentes crises politiques qui ont secoué la Côte d'Ivoire.

En 2002, la Côte d'Ivoire a connu une tentative de coup d'Etat militaire qui a fini par se muer en une rébellion armée. Celle-

³² M. Zongo, Les diaspos au Burkina Faso : les parents à problèmes, disponible sur <http://www.pambazuka.org>; consulté le 08-07-2024.

³³ Idem

ci occupa la moitié Nord du pays. Les populations de cette partie du territoire et des pays limitrophes, notamment le Burkina Faso, ont été accusées par les partisans du président au pouvoir, Laurent Gbagbo, de pactiser avec les rebelles. Ce faisant, ils ont subi des représailles de la part des partisans du parti au pouvoir, en particulier ceux appelés « les jeunes patriotes ». Les Bissa n'ont pas été épargnés à cette occasion.

Il en a été de même, en 2020, à l'approche des élections présidentielles. Un conflit intercommunautaire a éclaté à Dabou entre populations autochtones, les Adioukrou et les « Dioula³⁴ », considérés comme les partisans d'Alassane Ouattara. Lors de cette crise, les Bissa ont encore subi des dommages. Certains ont été victimes de violences, leurs biens furent détruits et d'autres sont même passés de vie à trépas. Pour fuir ces tensions et violences, bon nombre d'entre eux sont rentrés dans leur pays. Mais, lorsque la Côte d'Ivoire a retrouvé le calme et la stabilité, ils sont revenus, pour la plupart. Cela est résumé dans les propos de Gnagné Daouda. A la question de savoir si les Bissa n'ont pas été menacés par les Adioukrou, à l'époque de la rébellion de 2002 et lors des différentes crises politiques qu'a connues la Côte d'Ivoire, il répondit :

Oui, il y a eu des menaces. Certains de nos compatriotes ont été violentés, d'autres ont même perdu la vie. Nous étions confrontés à un problème de sécurité. Les domiciles de certains d'entre nous ont été incendiés. Face à cette situation critique, de nombreux Burkinabè de Dabou, les Bissa, en particulier, sont rentrés au pays. Après la crise politique, la majorité est revenue. Mais, certains se sont

³⁴ Le terme dioula ici inclut à la fois les Malinké ressortissants du Nord de la Côte d'Ivoire mais aussi les Maliens, les Guinéens et les Burkinabè.

définitivement installés au Burkina Faso.
Ils y ont reconstruis une nouvelle vie³⁵.

En somme, les Bissa de Dabou ont, dans leur grande majorité, conservé des liens étroits avec leur pays. Cependant, il y a quelques-uns, notamment des natifs de Dabou, qui n'ont pas jugé bon d'entretenir des liens avec leurs parents du Burkina Faso. A ce sujet, le chef Zerba et l'Imam Gnagné Daouda soutiennent que :

Il y a d'autres qui sont nés à Dabou ici. Ils ne connaissent pas le Burkina Faso. Ils ont complètement rompu tout contact avec leurs parents qui y vivent. Lors des différentes crises politiques ivoiriennes, quand les Burkinabè rentraient dans leur pays, ces derniers ne savaient pas où aller parce qu'ils n'ont gardé aucune relation avec leurs parents du Faso.³⁶

Conclusion

Les Bissa se sont implantés à Dabou depuis la période coloniale. Ils sont originaires du Sud-est du Burkina Faso, précisément des sous-préfectures de Garango, Zabré et Tenkodogo qu'ils ont occupé, entre le XIII^e et le XVIII^e siècle, en provenance du Yendi, une région située au Nord-est du Ghana actuel. Leur présence à Dabou se justifie par plusieurs facteurs. Les pionniers de cette migration étaient des manœuvres employés dans les travaux de bitumage de l'axe Abidjan-Dabou, en 1949. Ces derniers ont été suivis par d'autres vagues de migrants qui souhaitaient bénéficier de l'embellie économique que la Côte d'Ivoire a connue, pendant les deux premières décennies de son indépendance. Cette situation

³⁵ Gnagné Daouda, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

³⁶ Gnagné Daouda et Zerba Seydou, entretien réalisé le 10-07-2023 à Dabou.

économique favorable a, positivement, impacté tous les secteurs d'activités dans de nombreuses villes ivoiriennes, en particulier Dabou. Proche d'Abidjan, la capitale économique, Dabou et ses environs disposent d'unités agro-industrielles, des vastes plantations de palmiers à huile et d'hévéa qui sont pourvoyeuses de milliers d'emplois. Aussi, la ville bénéficie-t-elle d'activités commerciales prospères. Tous ces facteurs ont favorisé la migration des Bissa qui s'y sont établis dans plusieurs quartiers, à savoir Wrod, Bastos, Pépinière, Dioulabougou et Djadj Wrod aussi appelé Boussangabougou.

La forte communauté qu'ils représentent comprend divers patronymes qui sont Gnégné, Zerba, Saré, Bouèbané, Daboné, Bancé, Sinhoné, Sogné, Yoda, Bila, Nombré, Moussana, Lingaré. Elle est bien organisée sur le plan socioculturel à travers la cellule familiale, le mariage, les organisations d'entraide et de solidarité. Composée du père, de sa ou ses épouse(s), de ses enfants, ainsi que de ses frères et ses sœurs non encore mariées, la cellule familiale est dirigée par le plus âgé de ses membres. Le mode de filiation qui y règne est le système patrilinéaire. D'où l'appartenance de tous les enfants aux clans de leurs pères.

Les mariages célébrés entre les Bissa de Dabou répondent aux normes matrimoniales de leur société. Ils sont endogamiques. Ce faisant, le mariage n'est donc autorisé qu'entre des personnes de différents patronymes. Mais, au-delà de ces unions matrimoniales intra ethniques, les Bissa de Dabou ont contracté des mariages avec d'autres ressortissants de leurs pays, notamment avec les Mossi. Il en est de même avec les populations originaires du Nord de la Côte d'Ivoire.

Les organisations d'entraide et de solidarité sont au nombre de deux : une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Mises en place à la fin des années 1950, ces deux organisations, par le biais des cotisations de leurs membres, permettent aux Bissa de Dabou de faire face aux événements heureux (mariages, baptêmes) et malheureux (décès, funérailles) qui les concernent

eux-mêmes mais aussi les autres communautés avec lesquelles ils vivent.

Au niveau économique, les Bissa implantés à Dabou pratiquent plusieurs types d'activités. Ils sont agriculteurs, manœuvres agricoles, travailleurs dans les unités industrielles, commerçants, libraires par terre, peintres, conducteurs, gestionnaires de kiosques à café et de points de mobile money.

Les Bissa de Dabou ont également conservé des liens étroits avec le Burkina faso. Ces liens se manifestent lors des décès, des funérailles, et des mariages. De tels événements nécessitent, généralement, leur déplacement dans leur pays d'origine, tout comme c'est le cas pour des visites ordinaires de courtoisie aux parents qui y vivent. La fréquence de ces déplacements au pays a poussé de nombreux d'entre eux à y construire des maisons pour leurs différents séjours, consolidant ainsi leurs rapports avec leur pays. Aussi, transfèrent-ils, régulièrement, des fonds à leurs parents qui y demeurent.

L'usage de la langue bissa (le barka et le lébir) comme moyen privilégié de communication entre eux constitue également une forme d'attachement des Bissa de Dabou à leur patrie. Il en est de même du port du *Faso danfani* (pagne traditionnel burkinabè) et du *iwili pendee* (foulard de couleur rouge au motif d'oiseau blanc) par les femmes Bissa de Dabou lors de leur mariage à un de leurs compatriotes de la même localité.

Le pays constitue également un lieu de poursuite des études pour les bacheliers bissa. Ces derniers regagnent le Burkina Faso, après leur cursus scolaire à Dabou, pour y entamer leurs études supérieures à cause du coût élevé de celles-ci en Côte d'Ivoire. Aussi, leur pays a-t-il été un endroit de refuge pour de nombreux Bissa de Dabou, lors des différentes crises politiques qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire, en général et à Dabou, en particulier, notamment en 2002 et 2020.

Sources et bibliographie

Sources orales

NOM ET PRENOM	AGE	FONCTION	DATE ET LIEU D'ENTRETIEN
Bancé Souleymane	40 ans	Libraire par terre Boutiquier	15-07-2023 à Dabou
Gnagné Daouda	67 ans	Imam de la mosquée du quartier Boussangabougou	10-07-2023 à Dabou
Lingaré Habibata	49 ans	Présidente de l'association des femmes bissa de Dabou	10-07-2023 à Dabou
Moussana Ousmane	46 ans	Commerçant	15-07-2023 à Dabou
Sogné Idriss	57 ans	Libraire par terre	15-07-2023 à Dabou
Yoda Awa	21 ans	Étudiante	10-07-2023 à Dabou
Zerba Seydou	66 ans	Chef de la communauté bissa de Dabou	10-07-2023 27-07-2024 à Dabou

Source numérique

- <http://www.pambazuka.org>; consulté le 08-07-2024.

Références bibliographiques

- BLION Reynald, 1995, « Les Burkinabè de Côte d'Ivoire entre intégration et circulation migratoire » in Mondes en développement, Tome 23, n° 91, pp. 81-93.

- **BOUDA Edouard**, 2009, *Le rattachement des Burkinabè de l'étranger à leur pays d'origine et leur apport au développement*, diplôme de cycle supérieur, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, 60 p.
- **CISSE Chikouna**, 2007, *Migrations et mise en valeur de la basse Côte d'Ivoire 1920-1960, étude d'une dynamique régionale de mobilité de la main d'œuvre*, Thèse unique de Doctorat d'histoire en co-tutelle, Université d'Abidjan-Cocody, UFR SHS, Département d'histoire ; Université Cheick Anta Diop, FLASH, Département d'histoire, 787 p.
- **FAINZANG Sylvie**, 1986, « *L'Intérieur des choses* », *maladie, divination et reproduction sociale chez les Bissa du Burkina*, Paris, L'harmattan
- **KIPRE Pierre**, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940, Tome 1, fondation des villes coloniales en Côte d'Ivoire*, Abidjan-Dakar-Lomé, NEA
- **LAHUEC Jean-Paul, et MARCHAL Jean-Yves**, 1979, *Mobilité du peuplement bissa et mossi*, Paris, ORSTOM
- **LATTE Egue Jean-Michel**, 1992, *Les échanges commerciaux en pays odzukru 1830 à 1898*, Thèse de troisième cycle, UNCI, FLASH, 637 p.
- **LOBA Akou Don Franck-Valery**, 2009, *Dynamique du développement des villes côtières dans la région des lagunes : cas de Bingerville, Dabou et Grand-Lahou*, Thèse unique de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, UFR SHS, IGT, 388 p.
- **PICHE Victor**, 2013, « *Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs* » in *Population*, Vol. 68, pp. 153 à 178.
- **SOEUR Jean Bernard**, 1966, *Les Bissa du cercle de Garango, recherches voltaïques*, Paris, CNRS, Ouagadougou, CVRS

- **TOA-BI Tra Ignace**, 2016, *Dabou, une ville étrangère à sa région ?*, Thèse unique de Doctorat, UFR SHS, Institut de Géographie Tropicale, 372 p.
- **YODA Habibatou**, 2019, *Les colons d'origine voltaïque des villages de colonisation de la région de la Marahoué (Bouaflé et Zuénoula) : entre immigration et intégration de 1933 à 2010*, Thèse unique de Doctorat, UFHB, UFR SHS, Département histoire, 554 p.